

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR)

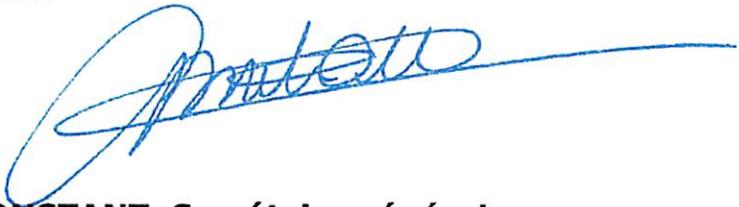
R 8076

Programme de référence de la Fédération de Pouvoirs organisateurs CECP

PROGRAMME DE COURS ARTISTIQUE DE BASE

Domaine concerné : Arts de plastiques, visuels et de l'espace

Intitulé du cours : Création textile

Date d'introduction : 22 novembre 2017	Nombre de pages : 6
Signature	
Pour le CECP	
	
Fanny CONSTANT, Secrétaire générale	

A compléter par la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique	
Indicateur :	Visa de l'Administration
Date de réception :	
Date d'avis de l'Inspection :	
Date d'approbation :	

Objectifs d'éducation et de formation artistiques

Pour toutes les filières :

- o Le développement des facultés :
 - d'observation ;
 - de concentration ;
 - d'écoute ;
 - d'analyse ;
 - de mémorisation ;
 - d'imagination ;
 - d'expression ;
 - d'adaptation aux contextes ;
 - de communication ;
 - de prospection ;
 - d'analyse esthétique.
- o Le développement du sens critique.
- o Le développement de l'intelligence artistique, de la maîtrise technique, de l'autonomie et de la créativité.
- o L'appropriation sensorielle, corporelle, cognitive, verbale des éléments constitutifs du langage plastique.
- o L'appropriation de repères et références dans l'histoire de l'art.
- o L'appropriation du sens de la création artistique.
- o Le développement de la formation générale artistique et culturelle des élèves.
- o L'encouragement à la curiosité de l'élève et au développement de ses espaces singuliers de créations.
- o L'éveil au monde des images (formes, volumes et espaces) et à la multiplicité des formes, modes et moyens d'expression de la création plastique, visuelle et de l'espace.
- o La découverte, la sensibilisation, la stimulation du regard et l'appréciation des œuvres d'art à rencontrer et/ou à réaliser.
- o Le développement de la relation interactive entre la pensée, l'œil et la main.
- o L'appropriation par les élèves d'outils nécessaires pour développer des compétences en arts plastiques leur permettant de découvrir leur sensibilité artistique et leur potentiel créateur.

Ces objectifs sont implicites dans toutes les activités d'enseignement. Ils tiennent compte tant du niveau des élèves, de leur diversité et de celle des formes, moyens et modes d'expression des langages artistiques.

Socles de compétences

A. EXERCER

jusqu'au terme de la formation artistique

et prenant en compte l'intelligence artistique, la maîtrise technique, l'autonomie et la créativité de l'élève

Sur base des objectifs d'éducation et de formation artistiques et des contenus enseignés :

- S'adapter aux situations de découverte, d'apprentissage.
- Concevoir un processus de réalisation et de présentation.
- Participer aux activités collectives et s'investir avec rigueur et constance dans les différentes réflexions et démarches (émanant des cours ou de l'établissement).
- Progresser par prospection en faisant preuve d'inventivité et de créativité.
- Etre à l'écoute, accepter, vouloir, ouvrir son regard et prendre en compte les aspects socioculturels du monde environnant.
- Réagir à l'imprévisible.
- Utiliser les apprentissages, les formes, les modes, les moyens d'expression et les techniques dans la conception d'un langage singulier et personnel plastique, visuel ou/et de l'espace.
- Poursuivre en les développant la confrontation des moyens techniques avec les formes d'expression et de communication de sa création plastique.

Filière : QUALIFICATION

Contenus	Compétences à maîtriser prenant en compte l'intelligence artistique, la maîtrise technique, l'autonomie et la créativité
<p>1^{ère} année Définition, compréhension et utilisation du vocabulaire propre aux formes d'expression de la création textile Analyse et recherche sur le trait, la surface, la couleur et le volume abordés par le fil Matériaux souples naturels et synthétiques : études et propriétés Rigidité, structure, élasticité, souplesse Recherches spécifiques en broderie, entrelacs et tissage</p> <p>2^e année Le nœud, le crochet, la dentelle Intégration des techniques du tressage et de la tapisserie La couture : technique pour l'assemblage ou la décoration Accumulation - soustraction via le pliage ou la découpe Coloration par teinture, ligatures, dessin/peinture sur tissu Le volume à partir du patron, d'un objet existant ou directement sur un objet La singularité de la création artistique, sens et définition</p> <p>3^e année Approches théoriques du domaine de la création textile et de ses différentes applications : stylisme, mobilier, design, architecture Sens et définition d'une démarche artistique personnelle Liens avec les nouvelles techniques et les nouvelles technologies Relations entre le travail en cours et d'autres disciplines Le sens de l'agencement de la réalisation dans l'espace</p>	<p>L'élève démontre ses capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traduire et développer le sens de la création textile pour enrichir et maîtriser ses créations personnelles et ses choix thématiques ; • Posséder et mettre en œuvre avec sa sensibilité des moyens plastiques et des moyens techniques (proposés et/ou inventés) spécifiques à la spécialité de cours (supports, médiums, outils, matériaux, ...) ; • Dépasser les approches théorique et pratique, en débordant le seul usage des techniques et des moyens traditionnels (outils, supports, matériaux, matériel, matière, médiums, ...) ; • Développer ses sens critique et autocritique comme vecteurs importants de son autonomie, nourris par sa curiosité et sa formation générale, culturelle et artistique ; • Situer des correspondances théoriques, techniques, plastiques et culturelles entre ses travaux personnels et les œuvres qu'il est amené à rencontrer ; • Formuler le sens et la grille de lecture qu'il s'est lui-même constituée pour les œuvres qu'il est amené à réaliser et à présenter ; • Gérer l'ensemble du/des processus de la création textile depuis la conception de l'idée jusqu'à la présentation finale au public ; • Produire un nombre de travaux exprimant cheminement et découvertes artistiques personnelles démontrant une pertinence et une cohérence plastique lui permettant de développer et poursuivre sa pratique artistique de manière autonome.

Filière : TRANSITION

Contenus	Compétences à maîtriser prenant en compte l'intelligence artistique, la maîtrise technique, l'autonomie et la créativité
<p>Les contenus reprennent ceux de la filière de qualification et :</p> <p>1^{ère} année Vocabulaire technique spécifique et vocabulaire d'analyse esthétique Diversité et matérialité des supports ; étude, analyse et création Relations entre motif, rythme et support Création de fils et de surfaces Gammes colorées : diversités et constantes La singularité de la création artistique, étude et analyse</p> <p>2^e année Liens entre la ligne, le plan et le volume Mises en espace Transparence, la matité, la lumière Combinaisons de matériaux La lumière : perception, chaleur, couleur, artificielle et naturelle Etudes, relations et choix des techniques, matériaux et matières en adéquation avec un propos artistique déterminé</p> <p>3^e année Définition d'un univers personnel Rapport/relation au corps et à la notion de parure Etude et analyse sur l'adéquation entre matériaux et modes d'assemblages ; entre la forme réalisée et le sens de la réalisation Elaboration de techniques d'expérimentation Utilisation et intégration des nouveaux médias Analyse esthétique</p>	<p>L'élève démontre ses capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nourrir sa création personnelle de la diversité des aspects du monde environnant ; • Assimiler le sens propre de la création textile pour enrichir, maîtriser et exploiter ses créations personnelles et ses choix thématiques ; • Avec sa sensibilité propre, maîtriser la mise en œuvre des moyens plastiques et des moyens techniques (proposés et/ou inventés) spécifiques à la spécialité du cours (supports, médiums, outils, matériaux, ...) ; • Développer, nourrir et accroître sa recherche et ouvrir son regard à d'autres domaines artistiques ; • Développer ses sens critique et autocritique comme vecteurs essentiels de son autonomie, nourris par sa curiosité et sa formation générale, culturelle et artistique ; • Illustrer son intelligence artistique face aux nouvelles techniques et aux nouvelles technologies et s'en libérer ;

4^e année

La « temporalité », le temps de réalisation, la durée d'exécution
 Rapports et aspects fonctionnels, esthétiques, sémantiques et symboliques de la création textile
 Histoire et actualité de la technique adoptée.
 La création textile dans le monde de l'art actuel

5^e année

Approche des nouveaux médias : vidéo, performance, installation
 Moulage, incrustation
 Liens et rapports entre les travaux réalisés et la création artistique contemporaine
 Interrogation sur la surface
 Intégration de techniques complémentaires (projection, écran, photo, capture de son, film, impression et broderie numérique)
 L'accrochage, l'installation, la présentation au public

6^e année

La question du lieu d'exposition ; tel lieu pour telle création
 La participation de l'accrochage et de la vision du spectateur dans la réalisation du projet ; les incidences, apports et interactions,
 Les formes et les moyens propices à la présentation de l'œuvre à montrer lors de l'évaluation de fin d'études (portfolio, texte, document audio, photos de recherches précédentes)
 Positionnement, attitudes : liens entre la réalisation et ce qui se fait dans le monde de l'art actuel et de la création textile.
 Anticipation, devenir, suites et/ou prolongations d'une réalisation.
 Les moyens à mettre en œuvre et pouvant déterminer qu'une réalisation est terminée ?
 Le diplôme, une fin en soi ? Le sens de cette étape certificative.

L'élève démontre ses capacités à :

- Situer des correspondances théoriques, techniques, plastiques et culturelles entre ses travaux personnels et les œuvres qu'il est amené à rencontrer ;
- Formuler, par écrit, le sens et la grille de lecture qu'il s'est lui-même constituée pour les œuvres qu'il est amené à réaliser et à présenter ;
- Organiser et maîtriser le langage par lequel s'élabore une intention à l'origine d'un processus créatif ;
- Gérer l'ensemble du/des processus de sa création textile depuis la conception de l'idée jusqu'à sa présentation finale au public ;
- Produire un nombre de travaux exprimant cheminement et découvertes artistiques personnelles démontrant une pertinence et une cohérence plastique qui lui permettent de développer et de poursuivre sa pratique artistique dans l'enseignement supérieur artistique ou de manière indépendante.